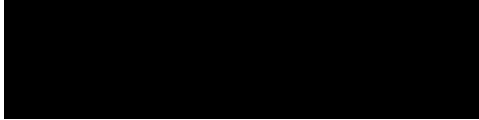


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 11 octobre 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.321



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 5 septembre dernier, laquelle se lit comme suit :

« Recevoir les modalités d'application du programme de transition salariale pour le personnel soignant en RPA (réf. 22-MS-03166, réf. 23-PA-00027 et subséquentes s'il y a lieu). » (*sic*)

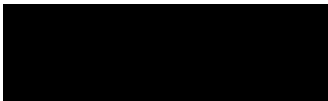
À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



pour Annie Larivière

p. j. 1

N/Réf. : 24-IO-00004-187